Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Ferrières-en-Gâtinais

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



Arrêté n° 115/2009 - Réglementation du bruit dans la commune de Ferrières-en-Gâtinais, 16 juin 2009, article 11.

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/45145-ferrieres-en-gatinais/

Affiche établie le 17/11/2026 · horaires-travaux.fr · Licence Ouverte 2.0